



Union Européenne
Mission d'Observation Electorale
Togo 2007

COMMUNIQUE de PRESSE

La Chef de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne, Madame Fiona Hall, ainsi que soixante-deux observateurs à court terme sont arrivés ce samedi 6 octobre au Togo pour observer les dernières phases du processus électoral. Une délégation de six parlementaires européens rejoindra la Mission ce jeudi 11 octobre.

Lomé, le 8 octobre 2007

La chef de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne au Togo, Madame Fiona Hall, est de retour à Lomé pour conduire les dernières phases de l'observation du processus électoral. Déjà présente à Lomé du 11 au 15 septembre, elle restera au Togo jusqu'au 18 octobre.

Madame Fiona Hall est venue accompagnée d'un groupe de soixante-deux observateurs à court terme. Elle effectuera des visites dans différentes préfectures afin d'évaluer la situation et suivre les derniers événements de la campagne électorale avant le scrutin du 14 octobre.

Les observateurs à court terme sont originaires de dix-neuf pays d'Europe et sont arrivés samedi 6 octobre à Lomé. Ils ont été sélectionnés par leur pays d'origine en fonction de leur formation et de leur expérience dans le domaine de l'observation électorale. Après avoir participé à une session de formation, les observateurs seront déployés, mardi 9 octobre, dans les trente et une préfectures des cinq différentes régions que compte le pays, s'additionnant ainsi aux dix-huit autres observateurs à long terme et aux sept membres de l'équipe centrale qui, depuis un mois, observent le processus électoral.

Le 11 octobre, une délégation de six membres du Parlement Européen, dirigée par la députée européenne Marie-Arlette Carlotti, arrivera au Togo dans le but d'observer les élections législatives : les parlementaires européens seront associés à la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne.

La Mission déploiera, le jour du scrutin, près de cent observateurs européens dans tout le Togo. Les observateurs de l'Union Européenne sont tenus de respecter le code de conduite régi par les principes d'impartialité, d'objectivité et de non interférence dans le processus électoral.

Peu après le scrutin, la Mission publiera une déclaration préliminaire comprenant les principales conclusions de son observation.

Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir contacter Madame Amandine Roche, chargée des relations auprès de la presse au sein de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne au Togo.

Téléphone : +228 098 45 06,

Email : amandine.roche@eueom-togo.org

www.eueom-togo.org